

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **LAFR1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	4
Programme détaillé par matière	4
Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
Prérequis entre cours	10
Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
Programme détaillé par bloc annuel	10
LAFR1BA - 1er bloc annuel	11
LAFR1BA - 2e bloc annuel	13
LAFR1BA - 3e bloc annuel	15
Informations diverses	17
Conditions d'accès	17
Pédagogie	19
Evaluation au cours de la formation	19
Mobilité et internationalisation	19
Formations ultérieures accessibles	19
Gestion et contacts	20

LAFR1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Un intérêt marqué pour la langue et la civilisation latines et un goût prononcé pour les études françaises sont d'excellentes raisons pour se lancer dans l'aventure.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et historique ;
- aurez affûté vos capacités de rédaction et d'argumentation ;
- aurez développé votre sensibilité littéraire et serez capable de commenter et interpréter un texte poétique, narratif ou dramatique
- serez doté de puissants outils d'analyse de la langue.

Votre profil

- Vous aimez la pensée claire, la réflexion rigoureuse, l'analyse des problèmes humains et sociaux, la précision et la beauté du langage oral et écrit.
- Vous vous intéressez à l'histoire, à la philosophie, à la psychologie, aux langues, à la culture, à l'art et aux lettres dans leur acception la plus large ?

Alors, vous êtes prêt pour aborder les études de philosophie, arts et lettres ! Vous pouvez bien évidemment vous y préparer plus intensivement par des lectures, un séjour de langues, des cours préparatoires d'été, etc.

Votre futur job

Nos diplômés occupent des fonctions variées pour lesquelles leur formation leur a donné la polyvalence, la rigueur et la capacité d'apprentissage nécessaires.

- Ils sont enseignants, chercheurs, libraires, journalistes, conseillers ;
- ils travaillent dans la communication, l'expertise ou la fonction publique, occupent des fonctions dans les milieux financiers, le secteur associatif, etc. ;
- ils organisent des événements, élaborent des publications, gèrent des espaces de documentation, etc.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- une formation spécialisée en langues et lettres latines et françaises de l'antiquité jusqu'à l'époque contemporaine ;
- une solide formation en sciences humaines ;
- des compétences méthodologiques complexes relatives à l'histoire, aux études littéraires et à l'étude des langues ;
- la parfaite maîtrise du français, des compétences rédactionnelles et d'analyse de la langue.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#).

LAFR1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le **Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes** forme des étudiants appelés à devenir des spécialistes de l'étude des langues française et latine. Au contact des textes et des ressources qui les produisent, ces étudiants développeront progressivement une capacité à maîtriser les différents fondements - qu'il s'agisse de la linguistique, de la grammaire, de la syntaxe et du vocabulaire -, des langues étudiées comme des genres littéraires et de l'histoire des littératures concernées. En latin, ils auront aussi acquis un niveau de traduction aisée de textes de niveau moyen. Le défi qui s'offre à eux est de pouvoir, au terme de la troisième année, mobiliser les savoirs acquis en vue de produire un travail personnel d'ampleur limitée dont la rédaction s'appuie sur des critères scientifiques rigoureux.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en Langues et littératures modernes et anciennes,

1. Développer un savoir informé sur les langues française et latine (linguistique et littérature) et utiliser aisément leurs différents contenus, à partir des cadres et balises progressivement acquis.
 - 1.1. Maîtriser les fondements du français et du latin aux différents niveaux de l'analyse linguistique et pragmatique (phonétique et phonologie, lexicque et phraséologie, syntaxe, sémantique, texte et discours).
 - 1.2. Mobiliser et appliquer les savoirs acquis (lexicaux et grammaticaux) à des textes français et latins, dans le cadre de différentes activités (exercices de version et de thème, textes argumentatifs, dissertations, manipulations de formes grammaticales, recherches personnelles).
2. Recourir de manière adéquate au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres aux différents domaines des langues française et latine.
 - 2.1. Trouver et gérer l'information de base : en récolter, classer, comparer et analyser les données essentielles.
 - 2.2. Situer dans le temps, analyser et interpréter les différents courants et genres des deux littératures étudiées ainsi que leurs auteurs et Œuvres principaux.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les deux domaines étudiés pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et méthodes d'analyse requises.
 - 3.1. Situer les productions issues des deux domaines dans leurs contextes historique, social et culturel.
 - 3.2. Développer l'assise d'une approche critique : identifier les sources originales, en apprécier la provenance, la valeur et en proposer une présentation concise.
 - 3.3. Mettre les connaissances de base acquises dans les deux disciplines au service de l'analyse de textes littéraires et de corpus langagiers en français comme en latin.
4. Maîtriser la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire sur des questions de littérature et de linguistique dans les différents domaines des langues française et latine.
 - 4.1. Manier les principaux éléments du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologies, pratiques d'analyse) acquis dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistiques et valables pour diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
 - 4.2. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 4.3. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
5. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et des littératures, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme, dans leur diversité et complémentarité.
 - 5.1. Connaître et utiliser adéquatement les différents outils fondamentaux de la recherche de chacun des domaines étudiés (bibliographies générales et spécialisées, ressources électroniques).
 - 5.2. Connaître les fondements de la philosophie, de l'histoire, des arts et des littératures de l'Occident (théorie littéraire et linguistique).
6. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrivent les langues et littératures françaises et latines.
 - 6.1. Avoir une bonne connaissance des différents contextes historiques, culturels et institutionnels dans lesquels s'inscrit la civilisation romaine.
 - 6.2. Faire preuve d'esprit d'analyse et de synthèse.
7. Problématiser une question de recherche à partir de l'observation de données littéraires et linguistiques précises pour en analyser le contenu et les modes de fonctionnement.
 - 7.1. Collecter et manier les informations essentielles sur un thème ou une problématique donnés au moyen d'outils et de stratégies judicieusement choisis.
 - 7.2. Communiquer par écrit les résultats d'un travail de recherche personnel d'ampleur limitée.
8. Convoquer ces savoirs et savoir-faire, pour développer dans la vie quotidienne un savoir-être capable de soutenir l'étudiant dans la construction de sa citoyenneté et de son rapport à la société.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres,

9. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

10. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.
11. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.
12. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).
13. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.
14. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes et anciennes totalise 180 crédits répartis en trois blocs annuels (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits.

Trois axes composent **la majeure** du programme de bachelier :

- (1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** (critique historique, arts et civilisations, approche comparée des littératures européennes, langues modernes, philosophie, sciences du langage, sciences religieuses);
- (2) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littératures latines**; (histoire littéraire, explication d'auteurs latins [prose et poésie], grammaire latine, introduction aux études anciennes, travail de fin de cycle)
- (3) une **formation méthodologique et disciplinaire aux langues et littératures françaises (histoire littéraire, théorie de la littérature, explication de textes [ancien et moyen français ; roman, poésie et théâtre de langue française], linguistique française [approches synchronique et diachronique], travail de fin de cycle).**

La première année de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base. Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

LAFR1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊗ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (30 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Florence Liard (supplée Marco Cavaliere) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits]	X		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits]	X		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]	X		
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	(FR) [q2] [45h+10h] [5 Crédits]	X		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse)	(FR) [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]		X	

o Un cours de sciences religieuses (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueudre (supplée Geert Van Oyen)	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]	X		
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]	X		
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques <i>L'horaire de ce cours n'est pas compatible avec celui du cours LFIAL1430 Critique de l'information et pensée critique (conflit horaire). L'étudiant inscrit à LFIAL1430 ne peut pas choisir LTECO1230 la même année académique.</i>	Olivier Riadel	(FR) [q2] [15h] [2 Crédits]	X		

o Langue et littérature anciennes : latin (50 crédits)

○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	(FR) [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X		
○ LGLOR1143	Langue latine I	Nicolas Meunier	(FR) [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	X		
○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits]	X		
○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		X	
○ LGLOR1241	Langue latine II ■	Elise Fontaine	(FR) [q1+q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]		X	
○ LGLOR1341	Langue latine III ■	Nicolas Meunier	(FR) [q1+q2] [30h+22.5h] [5 Crédits]			X

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Pierre Assenmaker	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕		x	x
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie 🟡	Aaron Kachuck	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕		x	x
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose 🟡		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖		x	x

○ un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⊗ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits]	x		
⊗ LFIAL1181	Auteurs latins <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]	x		

○ Langue et littérature modernes : français (55 crédits)

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Olivier Delsaux Olivier Delsaux (supplée Tania Van Hemelryck) Agnès Guiderdoni	FR [q2] [60h] [5 Crédits]	x		
○ LROM1111	Linguistique: maîtrise et analyse du français normé	Olivier Delsaux	FR [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]	x		
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Olivier Delsaux	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits]	x		
○ LROM1221	Linguistique : la variation en français contemporain 🟡	Anne-Catherine Simon	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	
○ LROM1222	Linguistique : approche historique du français dans la Romania 🟡	Philippe Hambye	FR [q2] [45h+7.5h] [5 Crédits]		x	
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	FR [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]		x	
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Alice Richir	FR [q2] [60h] [5 Crédits]		x	x
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	FR [q2] [30h] [5 Crédits]			x
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français 🟡	Mattia Cavagna	FR [q1] [30h] [5 Crédits]			x
○ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte 🟡	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Fairon)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]			x

○ un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française 🟡	Amaury Dehoux	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]			x
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	FR [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]			x

○ Cours de langue moderne (10 crédits)

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	DE [q1] [30h+30h] [5 Crédits]		x	
⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen 🟡	Ann Rinder (coord.)	DE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]			x
⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]		x	
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course 🟡	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	EN [q1+q2] [60h] [5 Crédits]			x
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NL [q1] [60h] [5 Crédits]		x	
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]		x	
⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 🟡	Hilde Bufkens (coord.)	NL [q1+q2] [60h] [5 Crédits]			x

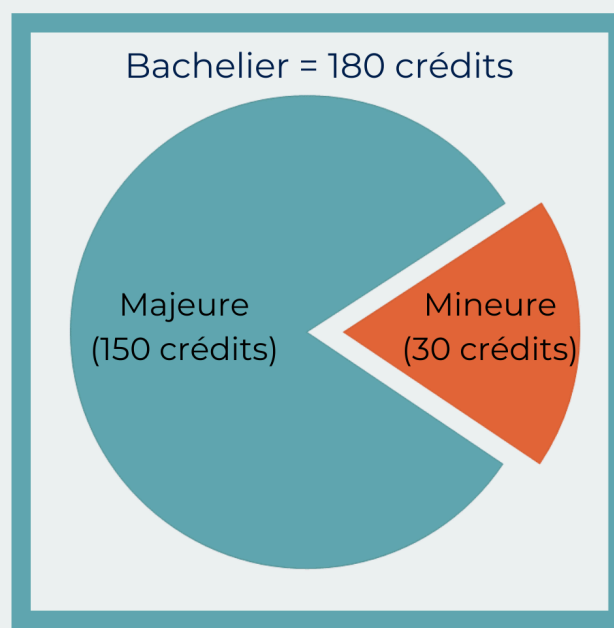
LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste en bas de page).

<p>Qu'est-ce qu'une mineure ?</p>	<p>C'est une sorte d'option de 30 crédits qui s'intègre dans le programme de bachelier et qui permet à l'étudiant de découvrir une autre discipline de la Faculté ou d'une autre faculté.</p> <p>Certaines mineures permettent un accès facilité à un master (voir les conditions d'admission du master visé).</p> <p>Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.</p>
--	---

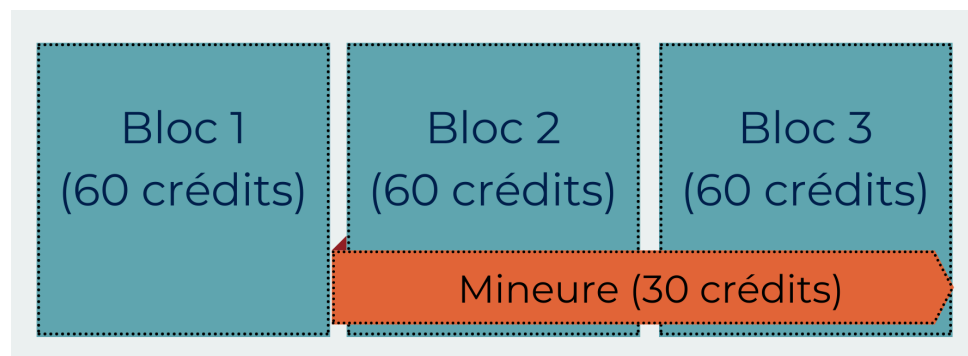
Constituée d'un **ensemble cohérent de cours**, en lien ou non avec la majeure du programme de bachelier, la mineure permet à l'étudiant de s'interroger sur son **projet personnel d'apprentissage** et de définir ainsi quels sont les accents et le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation.

Cette occasion qui lui est donnée n'est pas déterminante car il existe d'autres manières d'**orienter son parcours** par la suite, par exemple par l'ajout d'un module complémentaire pour accéder à un autre master.



<p>Conditions d'accès</p>	<p>L'étudiant sélectionne une mineure dans la liste ci-dessous. L'accès aux mineures marquées d'une astérisque (*) est soumis au respect de certaines conditions (épreuve d'admission, dossier de candidature, etc.) dont il est nécessaire de prendre connaissance avant de s'inscrire.</p>
<p>S'informer</p>	<p>Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les pages FIAL consacrées aux mineures • les pages UCLouvain consacrées aux mineures • pour la mineure visée, la page « Organisation pratique » (onglet « En pratique ») du programme de mineure dans le catalogue des formations <p>Des séances d'informations sont également organisées à différents moments de l'année académique.</p>
<p>Besoin d'un conseil ?</p>	<p>Tout étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser à Mme Fiorella Flamini, conseillère aux études en FIAL (conseiller.etudes-fial@uclouvain.be).</p>

L'étudiant répartit les 30 crédits de la mineure **entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3** de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte **60 crédits chaque année académique**.



Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en droit (accès) [prog-2021-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2021-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2021-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2021-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2021-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2021-minchin]
- > Mineure en information et communication [prog-2021-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2021-mincucree]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2021-minculc]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2021-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2021-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2021-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2021-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2021-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2021-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2021-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2021-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2021-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2021-minfilo]
- > Mineure en études italiennes (*) [prog-2021-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2021-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2021-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2021-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2021-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2021-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2021-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2021-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2021-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2021-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2021-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2021-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2021-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2021-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2021-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2021-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2021-mintheo]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LALLE1212	"Allemand: niveau moyen" a comme prérequis LALLE1710
	• LALLE1710 - Deutsche Sprache
LANGL1212	"English for Arts Students. An intermediate course" a comme prérequis LANGL1111
	• LANGL1111 - Anglais: Langue et Culture
LGLOR1241	"Langue latine II" a comme prérequis LGLOR1143 ET LGLOR1142
	• LGLOR1143 - Langue latine I
	• LGLOR1142 - Grammaire de base du latin
LGLOR1341	"Langue latine III" a comme prérequis LGLOR1241
	• LGLOR1241 - Langue latine II
LGLOR1481	"Explication d'auteurs latins : poésie" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - Grammaire de base du latin
	• LGLOR1143 - Langue latine I
LGLOR1482	"Explication d'auteurs latins : prose" a comme prérequis LGLOR1142 ET LGLOR1143
	• LGLOR1142 - Grammaire de base du latin
	• LGLOR1143 - Langue latine I
LNEER1212	"Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau" a comme prérequis LNEER1730 OU LNEER1111
	• LNEER1730 - Nederlandse taal
	• LNEER1111 - Nederlands: taal en cultuur
LROM1221	"Linguistique : la variation en français contemporain" a comme prérequis LFIAL1530
	• LFIAL1530 - Introduction aux sciences du langage
LROM1222	"Linguistique : approche historique du français dans la Romania" a comme prérequis LFIAL1530
	• LFIAL1530 - Introduction aux sciences du langage
LROM1260	"Explication de textes : roman de langue française" a comme prérequis LROM1160
	• LROM1160 - Explication de textes : poésie de langue française
LROM1330	"Explication de textes médiévaux : moyen français" a comme prérequis LROM1230
	• LROM1230 - Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français
LROM1331	"Linguistique : analyse de la langue en contexte" a comme prérequis LROM1221 ET LFIAL1530
	• LROM1221 - Linguistique : la variation en français contemporain
	• LFIAL1530 - Introduction aux sciences du langage

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

LAFR1BA - 1er bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- ⊕ Cours accessible aux étudiants internationaux
- ⊖ Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Charles Doyen Hubert Roland	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Florence Liard (supplée Marco Cavaliere) Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	(FR) [q1] [30h] [3 Crédits]
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Emilie Mineo (supplée Paul Bertrand) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	(FR) [q1] [45h] [4 Crédits]
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits]
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	(FR) [q2] [30h] [3 Crédits]
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Jean Leclercq Laurence Van Ypersele	(FR) [q2] [45h+10h] [5 Crédits]

o Un cours de sciences religieuses

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Jean-Pierre Sterck- Degueudre (supplée Geert Van Oyen)	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	(FR) [q1] [15h] [2 Crédits]
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques <i>L'horaire de ce cours n'est pas compatible avec celui du cours LFIAL1430 Critique de l'information et pensée critique (conflit horaire). L'étudiant inscrit à LFIAL1430 ne peut pas choisir LTECO1230 la même année académique.</i>	Olivier Riaudel	(FR) [q2] [15h] [2 Crédits]

o Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1142	Grammaire de base du latin	Marion Dapsens	(FR) [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LGLOR1143	Langue latine I	Nicolas Meunier	(FR) [q2] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LFIAL1421	Histoire de l'Antiquité	Françoise Van Haepere	(FR) [q2] [22.5h] [5 Crédits]

o un des cours suivants

Le cours LFIAL1181 est réservé aux étudiants qui ont suivi, durant les 4 dernières années du secondaire, 4 heures de latin ou qui ont réussi le test de niveau. Le cours LFIAL1180 est accessible à tous.

⌘ LFIAL1180	Initiation au latin	Grégory Clesse	FB [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
⌘ LFIAL1181	Auteurs latins <i>Pour les exercices, 15 heures, choix entre latin classique ou latin médiéval</i>	Aaron Kachuck	FB [q1] [30h+15h] [5 Crédits]

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1100	Histoire de la littérature française du Moyen Âge à la Révolution française	Olivier Delsaux Olivier Delsaux (supplée) Tania Van Hemelryck Agnès Guiderdoni	FB [q2] [60h] [5 Crédits]
○ LROM1111	Linguistique: maîtrise et analyse du français normé	Olivier Delsaux	FB [q1+q2] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LROM1160	Explication de textes : poésie de langue française	Olivier Delsaux	FB [q2] [30h+15h] [5 Crédits]

LAFR1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🚫 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Jean-Louis Dufays (supplée Michel Lisse)	(FR) [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]
-------------	----------------------------------	--	--

o Langue et littérature anciennes : latin

○ LGLOR1210	Séminaire d'introduction aux études classiques	Aline Smeesters	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
○ LGLOR1241	Langue latine II ■	Elise Fontaine	(FR) [q1+q2] [30h +22.5h] [5 Crédits]
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Pierre Assenmaker	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Aaron Kachuck	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■		(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1221	Linguistique : la variation en français contemporain ■	Anne-Catherine Simon	(FR) [q1] [30h+15h] [5 Crédits]
○ LROM1222	Linguistique : approche historique du français dans la Romania ■	Philippe Hambye	(FR) [q2] [45h+7.5h] [5 Crédits]
○ LROM1230	Explication de textes médiévaux : du latin à l'ancien français	Mattia Cavagna	(FR) [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]
○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Alice Richir	(FR) [q2] [60h] [5 Crédits]

o Cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

✘ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	(FR) [q1] [30h+30h] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	-------------------------	---------------------------------------

⊗ LANGL1111	Anglais: Langue et Culture	Estelle Dagneaux (coord.) Claudine Grommersch Sandrine Mulkers	EN [q1+q2] [45h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	NE [q1] [60h] [5 Crédits]
⊗ LNEER1111	Nederlands: taal en cultuur	Katrien De Rycke (coord.) Simon Labate	NE [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

LAFR1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022
- ⊖ Non organisé cette année académique 2021-2022 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2021-2022 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2021-2022 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessible aux étudiants internationaux
- 🌐 Cours NON accessible aux étudiants internationaux
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Langue et littérature anciennes : latin**

○ LGLOR1341	Langue latine III ■	Nicolas Meunier	(FR) [q1+q2] [30h] +22.5h] [5 Crédits]
○ LGLOR1431	Littérature latine <i>Ce cours sera dispensé en 2018-19 et ensuite les années impaires (2019-20, 2021-22, ...)</i>	Pierre Assenmaker	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
○ LGLOR1481	Explication d'auteurs latins : poésie ■	Aaron Kachuck	(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊕
○ LGLOR1482	Explication d'auteurs latins : prose ■		(FR) [q1+q2] [45h] [5 Crédits] ⊖

o Langue et littérature modernes : français

○ LROM1200	Histoire de la littérature française de la Révolution française à nos jours <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Alice Richir	(FR) [q2] [60h] [5 Crédits]
○ LROM1323	Littérature francophone de Belgique	Pierre Piret	(FR) [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LROM1330	Explication de textes médiévaux : moyen français ■	Mattia Cavagna	(FR) [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LROM1331	Linguistique : analyse de la langue en contexte ■	Mathieu Avanzi (supplée Anne-Catherine Simon) Anne Dister (supplée Cédric Faron)	(FR) [q1] [45h] [5 Crédits]


o un des deux cours suivants

⊗ LROM1260	Explication de textes : roman de langue française ■	Amaury Dehoux	(FR) [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]
⊗ LROM1360	Explication de textes : théâtre de langue française	Pierre Piret	(FR) [q1] [30h+7.5h] [5 Crédits]

o Cours de langue moderne

La même langue doit être suivie pendant tout le programme de bachelier. L'étudiant choisit un cours dans le bloc 2 et un cours dans le bloc 3.

⊗ LALLE1212	Allemand: niveau moyen ■	Ann Rinder (coord.)	(DE) [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
⊗ LANGL1212	English for Arts Students. An intermediate course ■	Catherine Avery Stéphanie Brabant Jean-Luc Delghust (coord.)	(EN) [q1+q2] [60h] [5 Crédits]

⊗ LNEER1212	Nederlands voor studenten Letteren en Wijsbegeerte - Intermediair niveau 	Hilde Bufkens (coord.)	NI [q1+q2] [60h] [5 Crédits]
-------------	--	------------------------	---------------------------------------

o Travail de fin de cycle

○ LLAFR1599	Travail de fin de cycle		NI [q1+q2] [] [5 Crédits]
-------------	-------------------------	--	---------------------------------

o Mineure

L'étudiant choisit une mineure dans la liste des mineures accessibles et tiendra compte d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion. Il répartit les 30 crédits de la mineure entre le bloc annuel 2 et le bloc annuel 3 de son bachelier, de manière à ce que son programme de cours (majeure + mineure) comporte 60 crédits chaque année académique.

LAFR1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est conditionné aux critères suivants :
 - ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum.
 - ne pas être déjà titulaire d'un diplôme de 1er cycle
- Les candidats, quelle que soit leur nationalité, disposant d'un diplôme d'études secondaires d'un pays hors Union européenne, doivent avoir obtenu une moyenne de 13/20 minimum ou, à défaut, d'avoir obtenu cette moyenne, avoir réussi une année d'études en Belgique (par exemple spéciale Maths/sciences).
- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).
- Ne pas avoir obtenu de diplôme d'enseignement secondaire depuis plus de 3 ans maximum. Exemple: pour une demande d'admission pour l'année académique 2021-2022, vous devez avoir obtenu votre diplôme lors des années académiques 2018-2019, 2019-2020 ou 2020-2021. En Communauté française de Belgique, l'année académique s'étend du 14 septembre au 13 septembre.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée.

Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du premier cycle du programme en langues et lettres anciennes et modernes comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie,...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux. Les cours disciplinaires occupent l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Au cours de celle-ci, un tutorat assure l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline. Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres anciennes et modernes, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés, adaptés aux différents objectifs d'apprentissage **et souvent appuyés par de puissants outils informatiques (environnement TICE)** cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'e-learning (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiants du programme de [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langue et de littérature latines peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres anciennes et modernes](#)
- [Master \[120\] en langues et lettres françaises et romanes, orientation français langue étrangère](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

Pour le diplômé du [Bachelier en langues et lettres anciennes et modernes](#) qui a suivi certaines mineures, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant compléments de formation :

Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome et à condition qu'il ait suivi les cours suivants dans cette mineure : LGLOR1172, LGLOR1173, LGLOR1271, LGLOR1442 et un cours d'explication d'auteurs grecs	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques • Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation classiques 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études italiennes • Mineure en études hispaniques 	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études allemandes • Mineure en études anglaises • Mineure en études néerlandaises 	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [120] en communication multilingue 	Accès direct
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome • Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne • Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam et à condition d'avoir suivi dans la mineure au moins un cours de même(s) langue(s) orientale(s) ancienne(s) (A et B) et deux cours de civilisation du même domaine	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation orientales • Master [60] en langues et lettres anciennes, orientation orientales 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en philosophie • Master [60] en philosophie 	Maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>.

Masters largement accessibles

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés d'un bachelier UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en criminologie](#)
- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dernière mise à jour : juillet 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: [Aline Smeesters](#)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](#)
- Secrétaire: [Aline Smeesters](#)
- 3e membre du jury restreint: [Agnès Guiderdoni](#)

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be